

Directives concernant la demande

Prix Mimi Divinsky d'histoire et narration en médecine familiale

Pour soumettre un dossier de candidature complet au Prix Mimi Divinsky d'histoire et narration en médecine familiale, vous devez :

- Indiquer ce qui vous décrit parmi les options suivantes :
 - Médecin de famille membre du CMFC présentant un récit en anglais
 - Médecin de famille membre du CMFC présentant un récit en français
 - Résident en médecine familiale
 - Étudiant en médecine ;
- Attester avoir respecté la confidentialité des renseignements sur le patient dans le récit et que les renseignements biographiques ont été modifiés ;
- Comprendre que votre récit sera ajouté à la base de données accessible au public [Récit en médecine familiale](#) ; les récits de cette base de données sont regroupés sous une licence publique générale ([Creative Commons License](#)), en vertu de laquelle vous gardez les droits d'auteur de votre récit, et des copies limitées sont permises aux fins de distribution, pourvu que l'on vous reconnaisse en tant qu'auteur ;
- Posséder les droits d'auteur de votre récit. Au Canada, un auteur possède automatiquement les droits d'auteur de son propre travail, donc à moins que vous les ayez affectés à une autre personne ou à un éditeur, votre récit est admissible. Les récits de notre base de données sont regroupés sous une licence publique générale (Creative Commons License), en vertu de laquelle les auteurs gardent les droits d'auteur de leur récit, et des copies limitées sont permises aux fins de distribution, pourvu que les auteurs soient reconnus.

Veillez téléverser votre récit séparément en format PDF. Les récits ne doivent pas dépasser 1 200 mots.